

## **DOSSIER DE PRESSE**

## **EXPOSITION TEMPORAIRE**

# « 1814, PREMIERES GENEVOISERIES ? » CARICATURES D'ADAM TÖPFFER DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2014 AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2015



- Exposition temporaire : « 1814, premières genevoiseries ? »
   Caricatures d'Adam Töpffer
- 2. Chronologie de la Restauration genevoise
- 3. Biographie d'Adam Töpffer
- 4. Sélection de planches et catalogue
- 5. Agenda 2014-2015 et informations pratiques
- 6. Le MiR en bref

www.musee-reforme.ch

#### Service de presse :

Christine D'Incau Décrevel c.dincaudecrevel@abcd-consulting.com Tél. +41 (0)22 731 50 07

## 1. Exposition temporaire : « 1814, premières genevoiseries ? »

## Caricatures d'Adam Töpffer

Dans le cadre des manifestations commémorant l'entrée de Genève dans la Confédération, le Musée international de la Réforme (MiR) présente les caricatures du fameux peintre Adam Töpffer dénonçant avec mordant les hommes politiques, acteurs de la Restauration de Genève et de son entrée dans la Confédération helvétique.

Une quarantaine de planches à l'aquarelle aimablement prêtées par le Musées d'art et d'histoire ainsi que par des collectionneurs privés sont proposées aux visiteurs, **du 1**<sup>er</sup> **octobre 2014 au 1**<sup>er</sup> **février 2015**, permettant ainsi de plonger dans l'époque de la Restauration et de s'imaginer la Genève de 1814 à 1817.

Cette exposition s'inscrit dans le souci constant du MiR de donner des clés propres à comprendre l'histoire de Genève et ses liens avec les influences politiques, sociales, religieuses et économiques.



Le 31 décembre 1813, Genève, chef-lieu du Département du Léman depuis son annexion à la France en 1798, proclame son indépendance. Encouragés par les défaites de Napoléon, quelques citoyens issus de l'ancienne aristocratie emmenés par Ami Lullin et Joseph Des Arts jugent le moment opportun pour restaurer la République.

Très vite, il est évident que le seul avenir possible est l'entrée de Genève dans la Confédération helvétique. Pour atteindre ce but, deux conditions doivent être remplies : la formation d'un territoire contigu à la Suisse et la rédaction d'une nouvelle constitution.

Les négociations territoriales seront confiées à Pictet de Rochemont qui s'en acquittera aux Congrès de Paris et de Vienne.

La nouvelle constitution, votée en août 1814, est l'œuvre du syndic Des Arts. Réactionnaire, elle ignore la plupart des droits démocratiques acquis dès 1789. Elle supprime l'ancien Conseil général des citoyens, concentre les pouvoirs entre les mains d'un Conseil d'Etat de 25 membres, prévoit un Conseil représentatif aux attributions limitées et élu au suffrage censitaire – seuls les citoyens disposant d'un revenu élevé peuvent voter. Elle est adoptée sans débat en août 1814, malgré les réserves de quelques esprits éclairés, tels Sismondi, Etienne Dumont ou François Bellot.

Pour sa part, le peintre Wolfgang-Adam Töpffer, père de Rodolphe, proche des milieux libéraux, prend ses crayons et ses pinceaux pour dénoncer avec humour les travers de la Constitution. Il en fait un texte digne d'un tyran, s'en prenant en particulier à l'article 8, dont le chiffre figure sur les vêtements du syndic Des Arts. Cet article dispensait du seuil financier fixé pour pouvoir voter un certain nombre de notables – professeurs, pasteurs, responsables

d'institutions de santé ou de bienfaisance - réputés favorable au régime!

Töpffer ne limite pas ses traits à la politique : il se moque aussi du manque de générosité des hommes de pouvoir pour les beaux-arts et les montre davantage préoccupés de machines agricoles que de soutien aux artistes ; il dénonce les combats entre clergé catholique et pasteurs protestants ; il souligne les travers physiques de certains acteurs de la vie genevoise. Bref, il décrit de manière drolatique la comédie humaine de la Genève de la Restauration.



#### LES MOTS-CLES DE L'EXPOSITION

#### Joseph Des Arts (1743-1827)

Un des pères de la Restauration genevoise et l'auteur principal de la Constitution de 1814. De tendance conservatrice et opposé aux idées libérales, il est caricaturé par Töpffer à maintes reprises.

#### La Constitution de 1814

Sa création est une condition pour l'adhésion de Genève à la Suisse. Profondément réactionnaire, elle est critiquée par certains libéraux et provoque l'ironie de Töpffer.

#### L'Article 8

La Constitution de 1814 donne le droit de vote uniquement aux citoyens disposant d'un revenu élevé. L'article 8 exonère de cette règle certains notables – professeurs, pasteurs etc. – réputés favorables au régime. Dans les dessins de Töpffer, le 8 est un chiffre clé.

#### L'Affaire des pommes de terre

Il s'agit d'une émeute qui éclate au marché du Molard en octobre 1817. La cause principale en est l'explosion du prix des pommes de terre suite à une longue période de disette. Insatisfait, le peuple tourne sa colère contre le gouvernement. Töpffer reprend cette affaire dans plusieurs de ses dessins.

#### Les institutions politiques genevoises

Instauré par la Constitution de 1814, le Conseil représentatif est, jusqu'en 1842, l'organe qui discute les lois et actes du gouvernement de Genève. Elu au suffrage censitaire – seuls les citoyens ayant un revenu élevé peuvent voter –, il remplace à la fois le Conseil général qui regroupait tous les citoyens et bourgeois pour élire les syndics et le Conseil des Deux-Cents qui se prononçait sur certains projets gouvernementaux. Le pouvoir exécutif est dans les mains du Conseil d'Etat, qui est la reprise du Petit Conseil de l'Ancien Régime. Comme ce dernier, il est présidé par quatre syndics, élus pour un an, ayant la charge de conduire l'Etat.

#### Genevoiserie

Une genevoiserie désigne une situation politique absurde ou confuse dans le canton de Genève. Le mot est employé hors du canton, de façon péjorative, pour indiquer que ces situations sont plus fréquentes à Genève qu'ailleurs en Suisse.

## 2. Chronologie de la Restauration genevoise

1798

avril-août La France annexe Genève qui devient chef-lieu du département du

Léman

1813

16-18 octobre Défaite de Napoléon à Leipzig

décembre Marche de la coalition anti-française sur Paris

24 décembre Création, à l'instigation d'Ami Lullin, Joseph Des Arts et Saladin-de

Budé, d'une « Commission de gouvernement » pour Genève

30 décembre Départ des troupes françaises et arrivée des troupes alliées

commandées par le général autrichien Bubna

31 décembre Restauration de la République de Genève par les « Syndics et Conseil

provisoires »

1814

janvier Des Arts, Pictet de Rochemont et Saladin de Budé à Bâle auprès des

souverains alliés: l'avenir de Genève sera suisse; la question du

territoire du futur canton est posée

mars-mai Echec de la contre-offensive française ; abdication de Napoléon ; Louis

XVIII devient roi de France

30 mai Traité de Paris entre la France et les Alliés russe, autrichien, prussien et

anglais : reconnaissance de la République de Genève et du principe de son union à la Suisse mais Pictet de Rochemont n'obtient aucune

cession de territoire

1<sup>er</sup> juin Arrivée de contingents fribourgeois et soleurois au Port-Noir

23-29 août Acceptation de la nouvelle Constitution genevoise

12 septembre La Diète helvétique vote l'admission de Neuchâtel, du Valais et de

Genève dans la Confédération

1814-1815 Congrès de Vienne : tractations difficiles avec la France et le royaume

de Piémont-Sardaigne pour obtenir un territoire cantonal contigu à la

Suisse

1815

1<sup>er</sup> mars Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe et reprend le pouvoir en France

27 avril Genève officiellement canton suisse

16 juin Défaite de Napoléon à Waterloo

20 novembre Second Traité de Paris : cession par la France et la Sardaigne des

territoires nécessaires pour permettre au nouveau canton d'avoir un

territoire d'un seul tenant et contigu à la Suisse

1816

16 mars Pictet de Rochemont signe le traité de Turin qui fixe définitivement les

cessions territoriales de la Sardaigne

été et automne Prise de possession des territoires cédés à Genève : le canton a

désormais sa forme actuelle. Il a gagné 49 km² et 3'300 habitants sur la

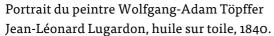
rive droite ainsi que 108 km² et 12.700 habitants sur la rive gauche

## 3. Biographie d'Adam Töpffer

## WOLFGANG-ADAM TÖPFFER (1766-1847) TEMOIN DE LA RESTAURATION

Fils d'un maître tailleur de Schweinfurt (Franconie) installé à Genève, Töpffer acheva son apprentissage de graveur à 14 ans. A vingt ans, la Société des Arts, remarquant ses talents, lui offrit un stage à Paris, où il séjourna trois ans, faisant connaissance des milieux artistiques. Rentré à Genève en 1789, la Révolution le laissa sans travail; il exposa quelques portraits en 1792 et suivit le peintre Pierre-Louis De la Rive dans ses campagnes de paysage. Dès 1798, il commença à connaître le succès pour ses aquarelles et sa peinture à l'huile, exposant à Genève et au Salon du Louvre à Paris. La mère du tsar et l'ex-impératrice Joséphine lui achetèrent des tableaux; il obtint une médaille d'or au Salon de 1812. Rentré à Genève à la Restauration, il devint membre influent de la Société des Arts; sa clientèle s'élargit, un mécène anglais le fit venir en Angleterre; il voyagea en Italie et ses œuvres lui valurent le succès en France et ailleurs. Longtemps sous-estimé, éclipsé sans doute par la renommée de son fils Rodolphe, W.-A. Töpffer compte parmi les meilleurs peintres-dessinateurs suisses de son temps et soutient la comparaison dans un contexte plus large.

Proche des milieux libéraux, il dénonça, avec ses pinceaux et ses crayons, à l'intention de ses proches, les travers de la Constitution de 1814, ce texte digne du Grand Turc. Au-delà de la politique, ses aquarelles se moquent de la radinerie des hommes de pouvoir, plus préoccupés de machines agricoles que de soutien aux artistes; elles ridiculisent l'engouement des patriciens pour les théories agronomiques, raillent les combats entre clergé catholique et pasteurs protestants, soulignent les travers physiques des acteurs de la vie genevoise et décrivent de manière cocasse la Genève de la Restauration.





## 4. Sélection de planches et catalogue



« Sortie d'un Temple réformé », W.-A. Töpffer 1812.



« Le Corps rétenteur des dindons de Des Arts contre Töpffer », W.-A. Töpffer. 1819.



« Le jour de l'Affaire des pommes de terre » W.-A. Töpffer. 1817.



« Petit appareil servant à diminuer ou à augmenter la générosité des citoyens », W.-A. Töpffer. 1816 ?



« La machine à broyer les écritures », W.-A. Töpffer. Vers 1800-1819.



« Conversation entre un soldat et un sourd », W.-A. Töpffer. 1817.

#### CATALOGUE DE L'EXPOSITION



## « Les caricatures d'Adam Töpffer et la Restauration genevoise »

Nouvelle édition de Daniel Baud-Bovy, revue et augmentée par Olivier Fatio, en collaboration avec Lucien Boissonnas et Caroline Guignard ; La Bibliothèque des arts, mai 2014, Lausanne.

Visuels libres de droit téléchargeables sur le site internet www.musee-reforme.ch, sous les rubriques «Expositions» et « Presse ».

## 5. Agenda 2014-2015 et informations pratiques

#### CONFERENCES

## MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014 À 18H30, par Olivier FATIO

Comment assurer la prédominance protestante dans le futur canton de Genève? Les inquiétudes du gouvernement et des pasteurs genevois en 1814 et 1815.

## MERCREDI 14 JANVIER 2014 À 18H30, par Olivier FATIO

Les Savoyards et les Français des communes réunies avaient-ils envie de devenir Genevois ? L'opinion publique en 1815 et les manœuvres du curé Vuarin.

Pour former le nouveau canton de Genève, il fallait obtenir des territoires situés dans le royaume de France (pays de Gex) et dans celui de Sardaigne (Savoie). Or ces territoires étaient peuplés d'habitants catholiques. Le débat fit rage à Genève entre les partisans de la « Petite Genève » qui aurait accueilli peu de catholiques et ceux de la « Grande Genève » qui en aurait accueilli davantage au point que les Genevois protestants de souche auraient été minorisés. La Constitution de 1814 prévoyait des « Lois éventuelles » en cas d'afflux massif de catholiques ; ces lois devaient garantir la majorité politique aux protestants ! Quant aux populations annexées pour former le nouveau canton, elles ne furent jamais consultées. Certains se firent leur porte-parole, soit pour empêcher leur réunion – le curé Vuarin – soit, au contraire, pour la favoriser – les notables du pays de Gex et de la Savoie. Tout ceci se passa dans les coulisses des Congrès de Paris et de Vienne en 1814 et 1815

Entrée : CHF 18.- AVS, étudiant-e : CHF 12.-, Amidumir : CHF 10.- Ces rendez-vous se déroulent au Musée international de la Réforme, 4 rue du Cloître, 1204 Genève. Inscription obligatoire : agenda@musee-reforme.ch



#### **CONCERT**

#### DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2014 À 17H00, TEMPLE DE LA FUSTERIE

Concerto n° 6 « La Suisse », pour piano, flûte et cordes Pièce pour orgue, les deux œuvres sont de: De Caroline BOISSIER-BUTINI (1786-1836) Interprétés par Hadrien Jourdan et ses musiciens

Entrée du Musée payante, atelier et goûter offerts Inscription obligatoire : agenda@musee-reforme.ch



#### LES MIDIS DU MiR

## VISITES GUIDÉES PUBLIQUES DE 12H30 À 13H30

« UN BOL D'AIR SATIRIQUE »

Profitez de votre pause de midi pour faire le plein de culture! Le MiR vous offre une visite guidée de son exposition temporaire

En français: tous les mardis

En anglais: les jeudis 30 octobre, 13 novembre et 4 décembre 2014 et le 22 janvier 2015

Entrée payante, visite guidée gratuite Inscription : agenda@musee-reforme.ch



#### LES MINIS MIR

## ATELIER JEUNE PUBLIC DE 14H30 À 16H

« LIBÈRE TA PLUME ET OSE LA CARICATURE AVEC BUCHE!»

Dimanche 16 novembre pour les 11-13 ans Dimanche 7 décembre pour les 7-10 ans Dimanche 11 janvier 2015 pour les 11-13 ans

En famille, venez découvrir les fameuses caricatures de l'artiste genevois Adam Töpffer, puis laissez vous initier à l'art de la caricature avec un dessinateur suisse de renom, Eric Buche.

 $Entr\'ee\ payante,\ atelier\ et\ go\^uter\ offerts\ Inscription\ obligatoire: agenda@musee-reforme.ch$ 



#### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Musée international de la Réforme

4, rue du Cloître CH-1204 Genève

Téléphone: +41 22 310 24 31

Fax: +41 22 319 70 30

www.musee-reforme.ch info@musee-reforme.ch

- Ouverture : **du mardi au dimanche de 10h à 17h**. Ouvertures spéciales : le vendredi saint, le lundi de Pâques, le jeudi de l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le 1<sup>er</sup> août (sauf lundis), le jeudi du Jeûne genevois et le lundi du Jeûne fédéral.
- Audio-guides en français, allemand et anglais gratuit
- Visites guidées en plusieurs langues : sur réservation
- Accès gratuit pour personnes à mobilité réduite

#### Tarifs MiR:

Adultes: CHF 15.-

Tarifs réduits: CHF 10.- et CHF 8.-

#### Tarifs forfait « Espace Saint-Pierre »:

la Cathédrale et ses tours, le site archéologique et le Musée international de la Réforme

Adultes: CHF 20.-

Tarif réduit : CHF 15.- et CHF 12.-

#### EQUIPE DE PREPARATION DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE

Commissaire de l'exposition Olivier Fatio
Conservatrice Simona Sala

Direction Isabelle Graesslé

Prêt des œuvres Musée d'Art et d'Histoire de Genève ainsi que

des collectionneurs privés

#### Le MiR, une institution privée

Le Musée international de la Réforme est une institution entièrement privée qui compte sur la générosité de donateurs et de mécènes.

#### 6. Le MiR en bref







Créé en 2005, le Musée international de la Réforme (MiR) expose les traces vivantes de l'histoire de Genève et de la Réforme. Le MiR constitue ainsi le musée d'une pensée et d'un projet.

Au 16<sup>e</sup> siècle, en effet, Jean Calvin voulait faire de Genève une ville qui devienne pour le reste du monde le modèle d'une nouvelle manière de vivre le christianisme. C'est cette impulsion qui a donné à la cité son rayonnement international, le «mythe» de Genève était né.

Loin de tout prosélytisme confessionnel, l'objectif du MiR revient à présenter aux visiteurs l'histoire de la Réforme dont Martin Luther, Jean Calvin et d'autres ont été les initiateurs. Au moyen d'objets, de livres, de manuscrits, de tableaux et de gravures, il retrace l'épopée de ce mouvement qui partit notamment de Genève au 16<sup>e</sup> siècle pour devenir l'une des grandes familles du christianisme.

Le Musée est lauréat du Prix du Musée 2007 du Conseil de l'Europe. Cette prestigieuse distinction est attribuée tous les ans, depuis 1977, à une institution apportant une contribution remarquable à la connaissance du patrimoine culturel européen.

Le MiR est situé à la Cour Saint-Pierre, dans la très belle Maison Mallet construite au 18e siècle sur l'emplacement du cloître de Saint-Pierre où fut votée la Réforme à Genève en 1536. Le Musée constitue avec le site archéologique, la cathédrale et ses tours, une offre culturelle unique à Genève complète : l'Espace Saint-Pierre.

Le MiR a reçu en avril 2007 le **Prix du Musée 2007 du Conseil de l'Europe**. Cette prestigieuse distinction est attribuée tous les ans, depuis 1977, à une institution apportant une contribution remarquable à la connaissance du patrimoine culturel européen. Ce prix a pour but d'encourager une meilleure compréhension de la riche diversité de la culture européenne. Il est décerné par la Commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire sur la base de recommandations formulées par le comité du Forum Européen du Musée.